

CTSO

CONFÉRENCE DES TRANSPORTS
DE SUISSE OCCIDENTALE



PRIX DE L'ENTREPRISE ÉCOMOBILE



Lauréat 2010

Johnson & Johnson
dans le canton de Neuchâtel

Editorial



Claude Nicati

Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, Président de la CTSO et président du jury

Prix CTSO de l'entreprise écomobile: belle moisson pour la première édition

Les cantons de Suisse occidentale, par le biais de la CTSO¹ (Conférence des directeurs cantonaux des transports de Suisse occidentale) ont décidé de promouvoir la mobilité durable en instaurant le « Prix CTSO de l'entreprise écomobile ».

Par ce prix, la CTSO veut récompenser une entreprise, administration ou institution située en Suisse occidentale encourageant activement l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements de ses employés, visiteurs ou clients.

¹ Les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud sont membres de la CTSO

Après examen des 21 dossiers enregistrés pour cette première édition, un jury d'experts a décidé d'attribuer le Prix CTSO 2010 à l'entreprise Johnson & Johnson. Grâce à son plan de mobilité appliqué aux sites du Locle et de Neuchâtel, cette entreprise induit une réduction de 235 véhicules sur les routes chaque jour et ceci dans un contexte géographique peu favorable.

Je tiens à féliciter l'entreprise Johnson & Johnson pour son excellent dossier ainsi que les 20 autres entreprises qui pourront naturellement se porter à nouveau candidates lors de la prochaine édition de ce prix. Mes remerciements vont également aux entreprises Biketec AG, CFF SA et Mobility qui ont accepté notre proposition de partenariat dans ce projet.



Le groupe Johnson & Johnson dans le Canton de Neuchâtel

Leader mondial des marchés médicaux et paramédicaux, le groupe Johnson & Johnson emploie plus de 1250 personnes, réparties au Locle (900) et à Neuchâtel (350). Dix sociétés sont actives dans les secteurs de la neurochirurgie, de l'orthopédie, de la gynécologie, du traitement des plaies, de la chirurgie de la colonne vertébrale, de

la médecine du sport et du traitement de l'obésité. Elles sont supportées par des services centraux, comme les finances, les ressources humaines, le système qualité, l'informatique, la logistique, les infrastructures et le secteur santé-sécurité-environnement qui gère le plan de mobilité.

Pourquoi réaliser un plan de mobilité ?

Avec environ 100 nouveaux employés engagés chaque année depuis 1999, la croissance de l'entreprise a débouché sur des problèmes de saturation de ses parkings. Avant la mise en place du plan de mobilité, les places de stationnement à disposition étaient insuffisantes pour absorber les 85% des employés de l'entreprise venant au travail seuls dans leur voiture, le parcage sauvage devenant alors très courant. La solution envisagée au départ – agrandir le parking – a été contestée par les riverains et associations de protection de l'environnement. Une convention passée avec les opposants a permis de trouver un compromis : quelques places de parc sup-

plémentaires pouvaient être créées, mais à la condition qu'un plan de mobilité soit mis en place.

Objectifs du plan de mobilité

La démarche est menée initialement dans le but de limiter les besoins de l'entreprise en places de parc. En proposant des alternatives à la voiture comme mode de transport individuel, l'entreprise souhaite que chaque collaborateur ait l'option d'une solution de transport écomobile. En corollaire, le plan de mobilité permet aussi d'améliorer l'empreinte environnementale de l'entreprise et d'apaiser les relations avec les riverains et les associations de protection de l'environnement.

Mesures mises en œuvre

Le plan d'action de l'entreprise est en place depuis avril 2009 et regroupe différentes mesures :

Covoiturage

- Application intranet facilitant la formation des équipes
- Accès privilégié à des places de parking
- Incitation financière de 300 CHF par an pour les employés renonçant à leur voiture comme mode de transport individuel

Transports publics

- Abonnement annuel JobAbo du réseau Onde Verte offert aux collaboratrices et collaborateurs renonçant à leur voiture

Bus transfrontaliers

- En collaboration avec les transports publics locaux et d'autres entreprises du Locle
- 4 bus gratuits matin et soir

Navette intersites

- Liaison gratuite entre 6h30 et 18h00 entre les sites du Locle
- Utilisable non seulement pour les trajets professionnels intersites, mais aussi pour les trajets pendulaires



Gestion des parkings

- Priorité aux covoitureurs pour les meilleures places de stationnement
- Places réservées pour les collaborateurs ayant besoin d'un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle



Communication interne

- Intranet expliquant la démarche et fournissant des informations sur les offres en mobilité alternatives
- Journal interne trimestriel détaillant les mesures et relatant l'expérience d'utilisateurs
- Stands périodiques de promotion

Collaborations

- Johnson & Johnson est membre fondateur du Groupe de Liaison Puits-Godet / Pierre-à-Bot (GLPP), association à but non lucratif dont les objectifs et actions sont guidés par le développement durable
- Partenariat avec la Ville de Neuchâtel
- Partenariat avec des associations de protection de l'environnement
- Parrainage d'un forum d'échange avec les entreprises du Locle (initié par la Ville du Locle)

Démarche adoptée pour la mise en place du plan de mobilité

- Enquête initiale sur les habitudes de transport des employés, leur disposition au changement, analyse de l'accessibilité de l'entreprise (accompagnement par un bureau d'experts)
- Mise en œuvre d'un plan de communication auprès des employés (logo, mascotte, courrier, plaquette d'information, articles dans le journal interne)
- Suivi et évaluation à toutes les étapes du projet par un comité de pilotage transversal, composé de diverses fonctions et départements de l'entreprise
- Etablissement d'un benchmark avec plusieurs entreprises de la région
- Elaboration d'un catalogue de mesures adaptées aux spécificités de l'entreprise et évaluation par un groupe d'usagers représentatifs
- Lancement du plan de mobilité lors de séances d'informations auprès du personnel, permettant les questions-réponses

Effets du plan de mobilité

Le personnel

- « Le trajet en covoiturage permet de discuter de manière plus décontractée et de mieux se connaître ! Et avec les places réservées à proximité de l'entrée, pas de problème de stationnement ni de stress ! »
- « Avec mon JobAbo, le matin je peux manger tranquillement mon croissant dans le bus et, le soir, lire mon journal ou écouter de la musique. Un vrai sas de décompression ! En plus, je peux utiliser mon abonnement en tout temps, week-ends, jours fériés et vacances compris. »
- « La gratuité du bus transfrontalier est vraiment intéressante : je monte dans le bus, je présente tout simplement mon badge, c'est très pratique ! »

L'entreprise

- Johnson & Johnson se profile comme une entreprise responsable et dynamique auprès de ses collaborateurs, de ses riverains, des autorités et des associations de protection de l'environnement.
- Les bénéfices sociaux et environnementaux, non mesurables par des indicateurs financiers, sont des piliers importants du retour sur investissement attendu.

L'environnement

- 235 véhicules en moins circulent sur les routes chaque jour, et ce nombre continue de croître. Cela représente 233 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère chaque année.
- Un parking en moins, c'est autant d'espaces verts préservés.

Le prix remis à l'entreprise Johnson & Johnson

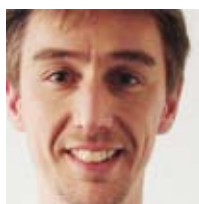
Le lauréat de l'édition 2010 du « Prix CTSO de l'entreprise écomobile » emporte le prix suivant d'une valeur totale de Fr. 15000.- :

- 2 vélos électriques
- Des titres de transports CFF
- L'utilisation d'un véhicule Mobility pour une année



André Haemmerli
Directeur Général,
Johnson & Johnson
(Canton de Neuchâtel)

« Notre entreprise étant active dans le domaine de la santé et de l'hygiène, notre plan de mobilité est un des très nombreux éléments de notre stratégie globale qui consiste à protéger la santé de notre planète et de ses habitants. »



Pierrick Desuzinges
Chef de projet plan de
mobilité / Responsable
Santé – Sécurité –
Environnement
Johnson & Johnson
(Canton de Neuchâtel)

« Notre plan de mobilité a développé l'image des sociétés de Johnson & Johnson, autant auprès de nos employés que de la communauté dans laquelle nous vivons. »

Partenaires :



CTSO Conférence des directeurs des transports de Suisse occidentale,
Brise-Vent 5 - 2800 Delémont - 032 423 39 15 - www.ctso.ch

Johnson & Johnson, Medos International Sàrl,
Chemin-Blanc 38 - 2400 Le Locle

